



Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale de
l'Oise

Division de la Gestion
des Personnels

Tél.
03.44.06.45.00
Fax.
03.44.48.67.25

22, avenue Victor Hugo
60025 Beauvais cedex

Horaires d'accueil du
public
et d'accueil
téléphonique :
- du lundi au
vendredi :
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30

(Imprimé n° 5)

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE (A.S.A.) POUR ACTIVITES SYNDICALES :

Référence : Décret n° 82-447 du 28 mai 1982.

Cocher l'article correspondant : Articles 13 Article 14

MOTIF :

Date(s) Journée / Matin / Après-midi : de h àh

Lieu :

Joindre en même temps la convocation et le présent formulaire de demande d'A.S.A.

CONGE POUR FORMATION SYNDICALE :

Références : *Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (Article 34, alinéa 7)*
Décret n° 84-474 du 15 juin 1984

Date(s) **jeudi 2 avril** Journée / Matin / Après-midi : de ...9 h à ...17...h

Lieu : **Centre socioculturel de Breteuil**

Joindre en même temps la demande manuscrite (à effectuer au minimum 1 mois avant le congé de formation) et le présent formulaire de demande de congé pour formation syndicale.

RAPPEL : L'attestation de présence au stage délivré par le centre ou l'institut (Article 5) devra être envoyée **dans les 2 jours** suivant la fin du stage.

ORGANISATION SYNDICALE : **SNUDI FO Oise**

Nom Prénom Grade :

Adresse personnelle :

Ecole / Etablissement:

Commune de : Classe :

Modalités d'accueil des élèves :

Signature de l'intéressé(e)

Circonscription de

Demande reçue à la circonscription le :

Vu et transmis, l'inspecteur(trice) de l'Éducation nationale

Direction des services départementaux de
l'Éducation nationale de l'Oise

Date d'arrivée à la Direction :

DECISION de Madame la Directrice Académique :

A Beauvais

Le.....

Pour l'Inspectrice d'académie - DASEN
et par subdélégation
L'Adjoint à la DASEN en charge du 1^{er}
degré

Abdel-Kader KHELIFI